

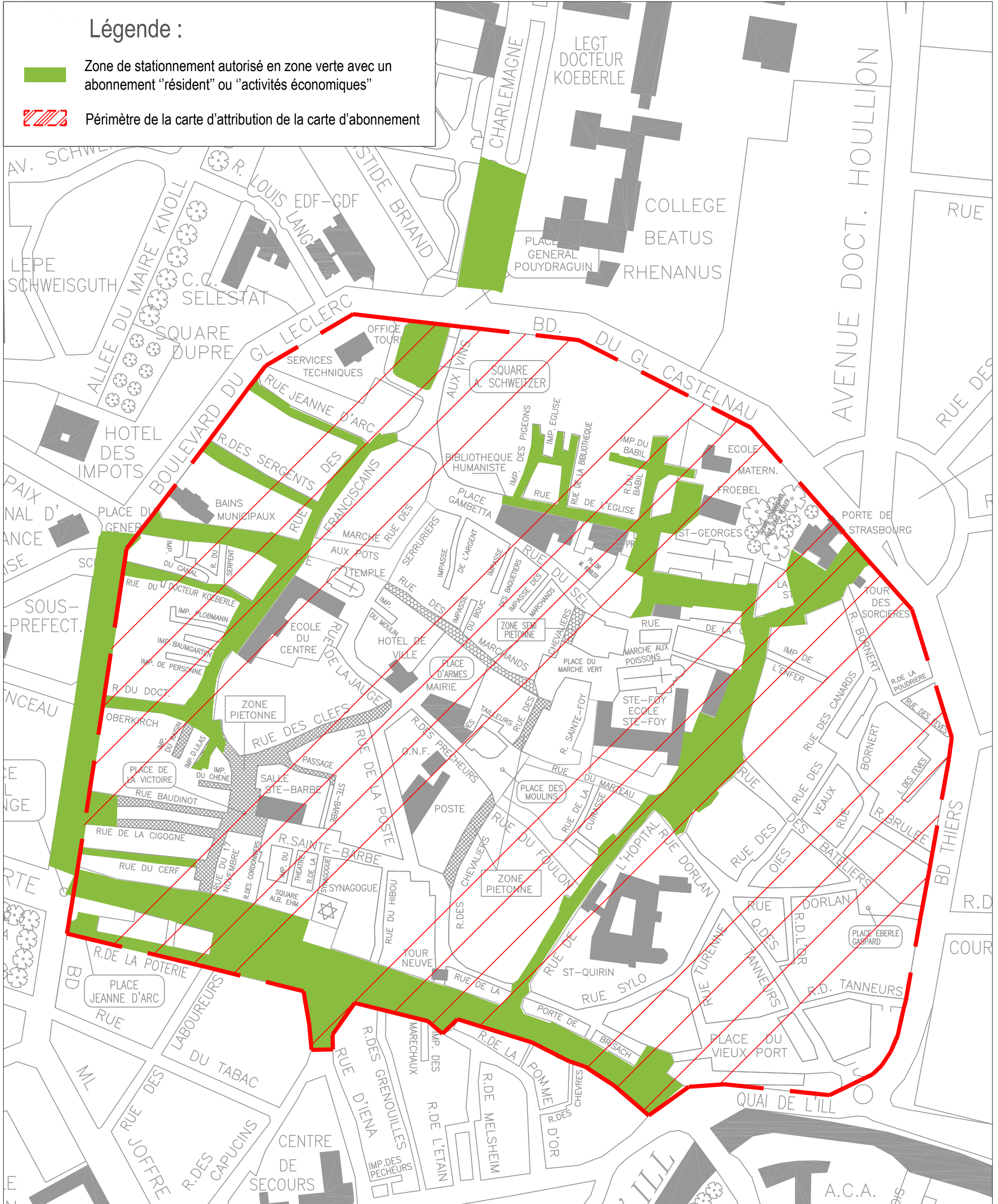




Légende :

-  Zone de stationnement autorisé en zone verte avec un abonnement "résident" ou "activités économiques"
-  Périmètre de la carte d'attribution de la carte d'abonnement



Remarque:

Le titulaire d'un abonnement "résident" ou "activités économiques" pourra se garer dans les autres voies du secteur payant mais en s'acquittant comme tout un chacun, de la redevance de stationnement correspondante.